Conditions de « perméabilité » Vol Libre de la Zone d'EVREUX
en cas de départ en Cross depuis le Site Ouest de ST OMER

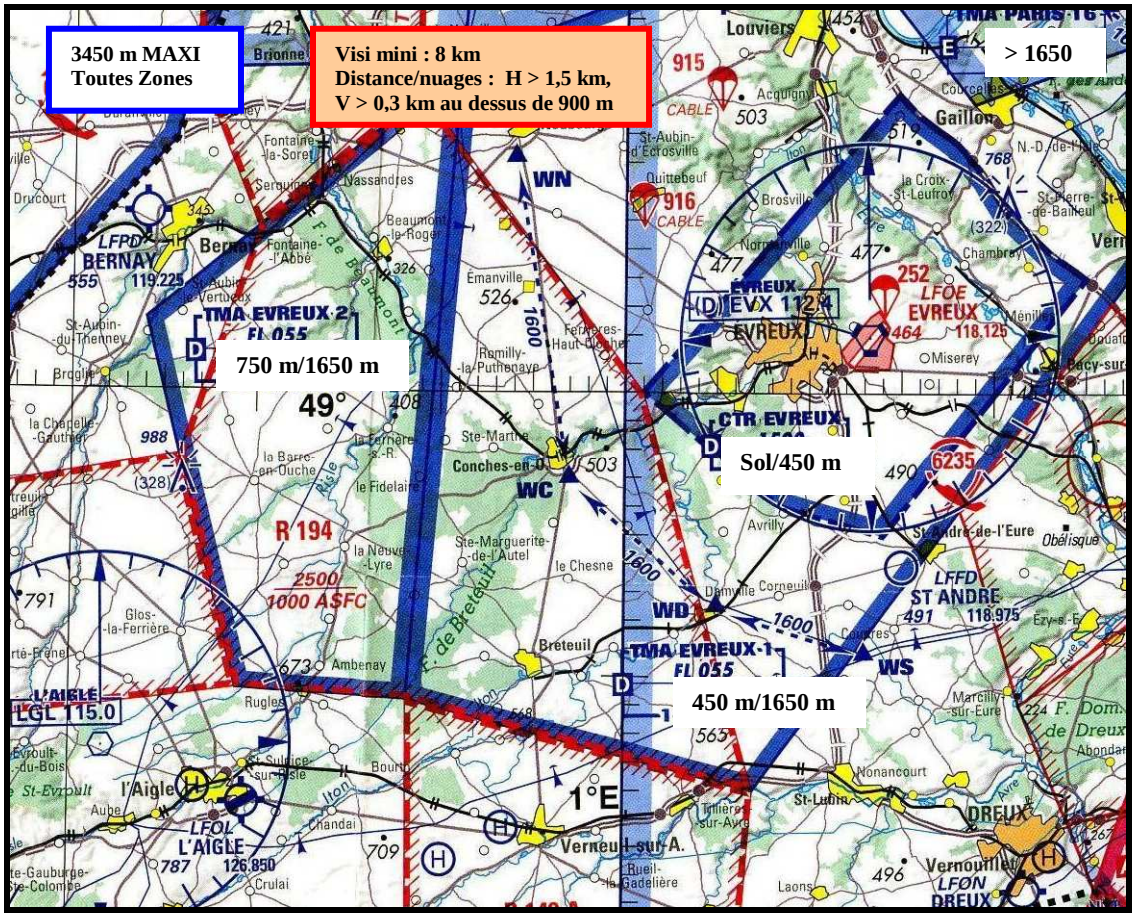

Carte pour lecture simple ne dispensant pas le pilote de consulter l'information aéronautique de référence. Date de mise à jour : 04/2016.

Remarques

1) Pénétration Vol Libre INTERDITE dans les CTR et TMA avec les hauteurs définies sur la carte lorsque la zone d'EVREUX est en activité = CTR (zone proche de l'aérodrome) interdite, plafond max de 450 m sous TMA 1 (Sud, Nord et Nord-est de l'aérodrome) et plafond max de 750 m sous TMA 2 (Ouest de l'aérodrome)

2) Pour savoir si la zone ou une partie de la zone est non active, contacter le standard de la Base : 02.32.62.11.05 ou directement le contrôle approche : 02.32.62.11.65